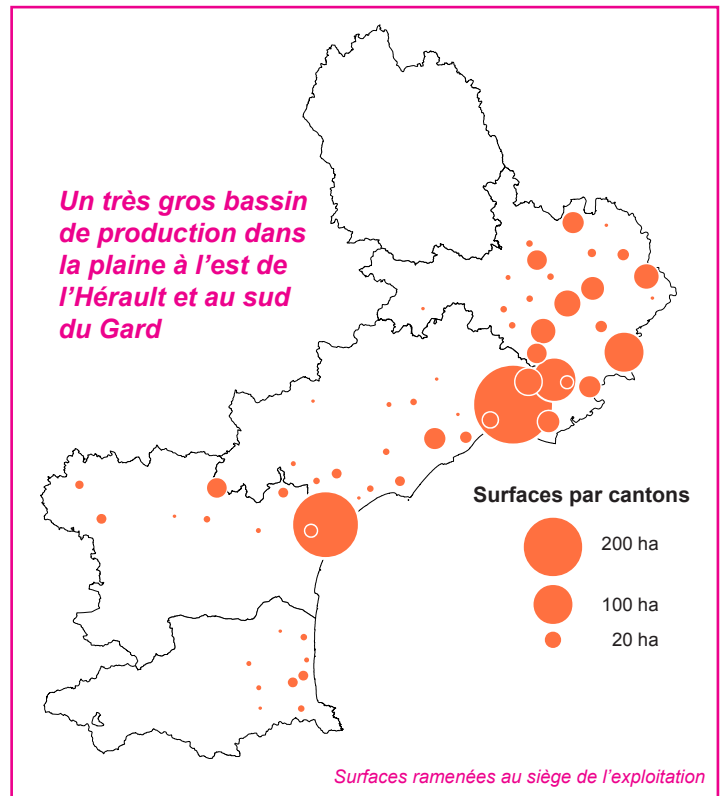


recensement agricole 2010

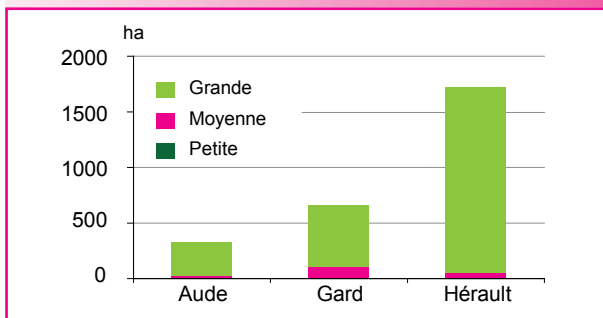
1^{ère} place parmi les légumes régionaux

Cultivé sur 2 750 hectares, le melon occupe la première place en terme de surface parmi les légumes régionaux (le melon, bien qu'étant un fruit, est classé en légume en statistique agricole). C'est principalement une culture de plein champ qui se pratique dans la plaine viticole de l'Hérault et du Gard et qui se caractérise par une forte spécialisation et une très forte concentration des surfaces : 10 exploitations, à elles seules, cultivent 70 % des surfaces. Les 3/4 des exploitations cultivant du melon sont des exploitations individuelles mais les 3/4 des surfaces exploitées le sont par des exploitations sous forme sociétaire et notamment par des sociétés civiles d'exploitation agricole (SCEA). Les producteurs de melons sont peu nombreux à pratiquer la vente en circuit court.



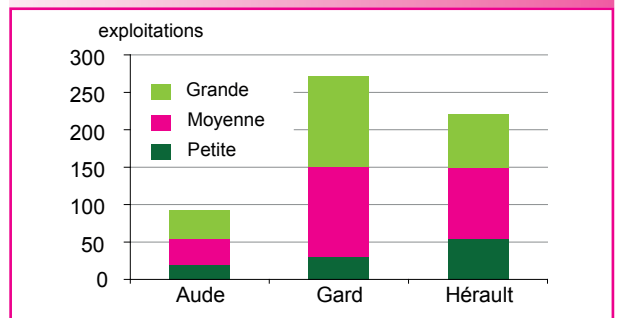
Source : Agreste - Recensement agricole 2010 ©IGN - BD CARTO ®

Surfaces exploitées en melons selon la taille économique des exploitations



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - traitements statistiques SRISE-DRAAF-LR

Nombre d'exploitations selon leur taille économique



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - traitements statistiques SRISE-DRAAF-LR

Le melon est cultivé dans l'Ouest et le Sud de la France. **Le Languedoc-Roussillon est la 3^{ème} région productrice** derrière Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées, et juste devant Provence-Alpes-Côte d'Azur. Parmi tous les légumes, le melon est celui qui occupe la plus grande surface en région Languedoc-Roussillon, **2 750 hectares**. Depuis dix ans, sa surface est stable, voire en légère hausse. **La plus grande partie se situe dans l'Hérault** (63 %), le reste dans le Gard (24 %) et dans l'Aude (12 %).

Un nombre important d'exploitants (674) ont du melon dans leur assolement. Mais l'essentiel des surfaces, 93 %, est mis en valeur par les 260 exploitations classées parmi les grandes (leur PBS est supérieure à 100 000 euros).

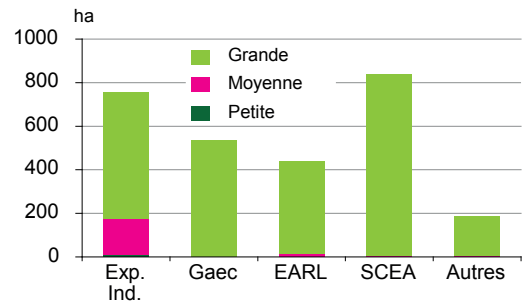
Les 10 plus grosses structures, à elles seules, en cultivent 70 %, sur une surface moyenne de 193 hectares. C'est donc une **culture très spécialisée et très concentrée**.

Même si près de 80% des exploitants cultivant du melon sont des exploitants individuels, les surfaces dans ces exploitations sont faibles ; si bien que **près des trois quarts des surfaces en melons sont mises en valeur par des exploitations sous forme sociétaire**, la forme la plus répandue étant la SCEA (3% des exploitations pour 30% des surfaces en melons).

La moitié des surfaces en melons sont cultivées par des exploitations spécialisées en cultures de légumes frais de plein champ, qui, pour la plupart, cultivent aussi des céréales. Cela ne concerne que 44 exploitations soit 7 % de l'ensemble. Inversement, 47 % des exploitations ayant des melons sont classées en OTEX maraîchage pour 14 % seulement des surfaces en melons. Les surfaces sous serres ou abris hauts sont, quant à elles, exploitées par des maraîchers à 60 % et des polyculteurs à 40 %.

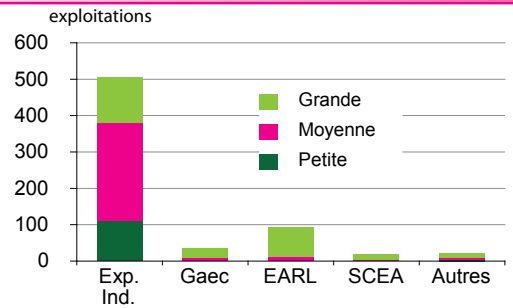
Les producteurs de melons sont moins nombreux à commercialiser par circuits courts que les producteurs de légumes en général (23 % contre 51 %). Les grandes exploitations sont proportionnellement plus impliquées (29 %) dans ce mode de commercialisation que les petites ou moyennes, mais leurs modes de commercialisations sont différents. Les moyennes et grandes structures vendent directement à la ferme (citée en premier dans 39 % des cas) et indirectement avec un seul intermédiaire aux commerçants détaillants ou aux grandes et moyennes surfaces (cités en premier dans 24 % des cas) à égalité avec la vente sur les marchés. Les petites structures privilégient la vente directe sur les marchés (citée en premier dans 41 % des cas), la vente à la ferme (18 %), la vente en point de vente collectif (14 %) et la vente en paniers (9 %).

Surfaces exploitées en melons par statut et taille économique



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - traitements statistiques SRISE-DRAAF-LR

Nombre d'exploitations par statut et taille économique



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - traitements statistiques SRISE-DRAAF-LR

Grandes exploitations : PBS* supérieure à 100 000 €
Moyennes exploitations : PBS* comprise entre 25 000 € et 100 000 €
Petites exploitations : PBS* inférieure à 25 000 €

* Production Brute Standard

Surfaces et nombre d'exploitations en melons selon leur orientation principale



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - traitements statistiques SRISE-DRAAF-LR

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
 Service Régional de l'Information Statistique et Économique

Maison de l'agriculture - Place Jean-Antoine Chaptal - CS 70039 - 34060 Montpellier cedex 02
 Tél : 04 67 10 18 50 - Fax : 04 67 10 18 51

■ Directeur de la publication : Pascal Augier
 ■ Composition : Barbara Deltour
 ■ Dépôt légal : à parution

■ Rédactrice en chef : Camille de Caix
 ■ Rédactrice : Chantal Pailler
 ■ © Agreste 2012